



Observatoire du BÂTIMENT

De votre Organisme de Gestion Agréé

2^e trimestre 2023

MAÇONNERIE - COUVERTURE - ÉLECTRICITÉ - MENUISERIE - PLOMBERIE - CARRELAGE - PLÂTRERIE - PEINTURE

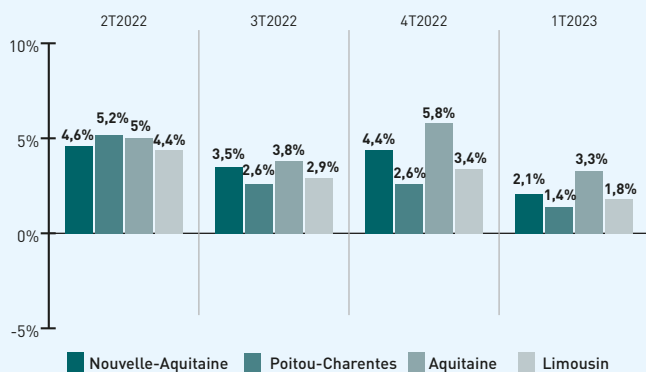
CHIFFRES CLÉS EN NOUVELLE-AQUITAINE

➔ **Ralentissement de l'activité au 1^{er} trimestre 2023**

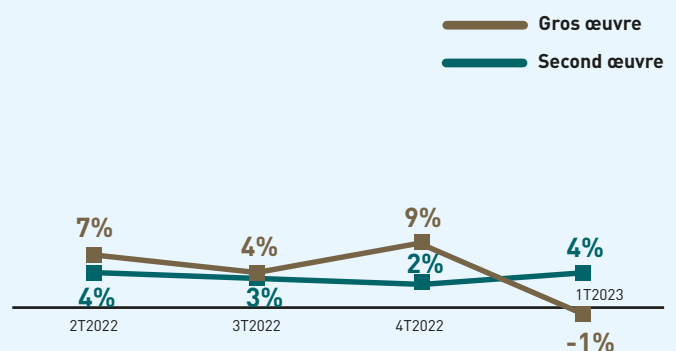
Indice d'activité de l'artisanat du bâtiment : **+2,1%**

Évolution du chiffre d'affaires réalisé⁽¹⁾

Évolution du chiffre d'affaires glissant par ancienne région



Évolution de l'activité Gros œuvre / Second œuvre



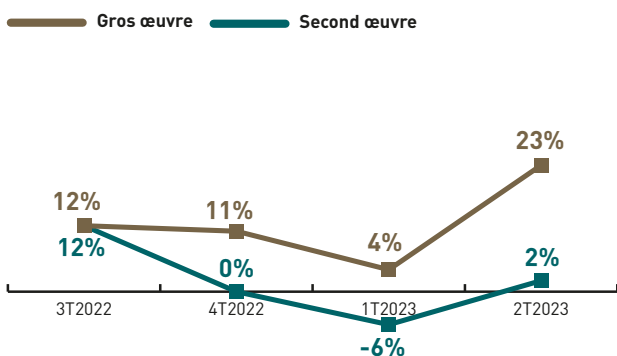
Évolution du chiffre d'affaires réalisé par secteur au 2^e trimestre 2023

Secteur	Carrelage	Couverture	Électricité	Maçonnerie	Menuiserie	Peinture	Plâtrerie	Plomberie
Évolution	6%	3%	7%	-4%	4%	-1%	0%	2%

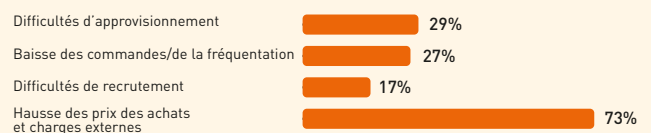
➔ VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

La tendance s'inverse : un retour de l'optimiste.

Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)

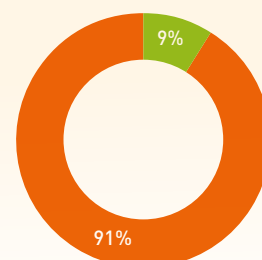


Quelles sont les principales difficultés rencontrées par votre entreprise du fait de la crise sanitaire ?



Envisagez-vous de réaliser des investissements au 2^e trimestre 2023 ?

● Oui ● Non



⁽¹⁾ Évolution de l'activité, par rapport au même trimestre de l'année précédente, Basée sur les déclarations de TVA d'un panel de 4264 entreprises du bâtiment. Sources : CECOGEB, OMEGA², CEGAL et CEGECOBA.

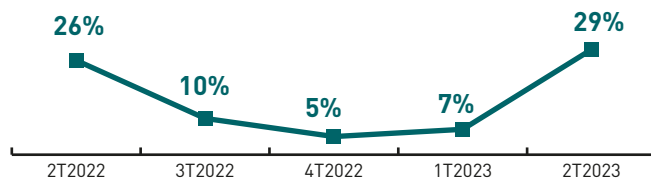
MAÇONNERIE

➔ Une amélioration de la situation économique

➔ VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Un regain d'optimisme qui se poursuit.

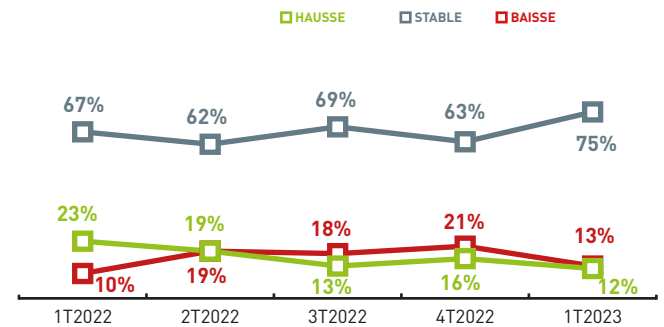
Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise
(Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)



➔ ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (1T2022 / 1T2023)

Une situation qui se stabilise.

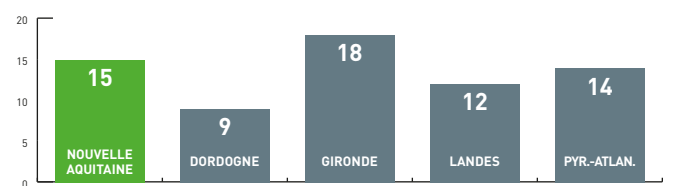
Évolution du chiffre d'affaires du secteur
En Aquitaine



Le moral des entrepreneurs par zone



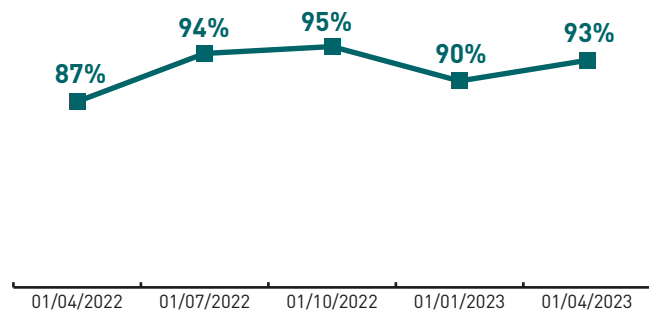
Carnet de commandes par département



➔ TRÉSORERIE

Une amélioration des niveaux de trésorerie.

% d'entreprises déclarant une trésorerie positive

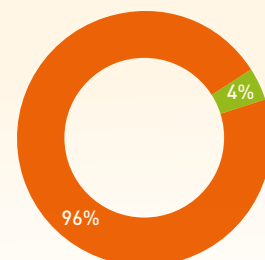


Quelles sont les principales difficultés rencontrées par votre entreprise du fait de la crise sanitaire ?



Envisagez-vous de réaliser des investissements au 2^e trimestre 2023 ?

Oui Non



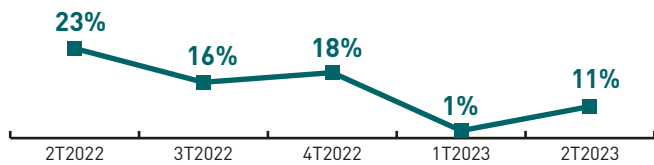
COUVERTURE

➔ Une situation économique stable

➔ VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Un optimisme en hausse.

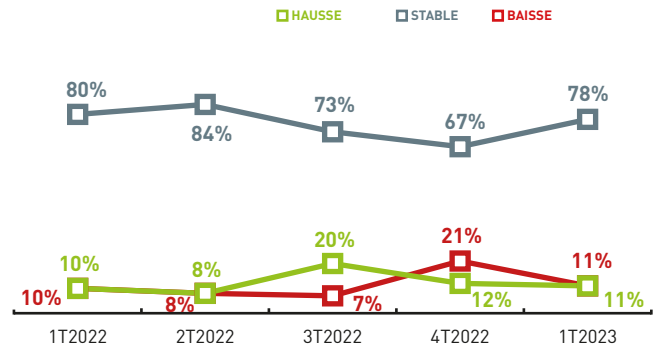
Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)



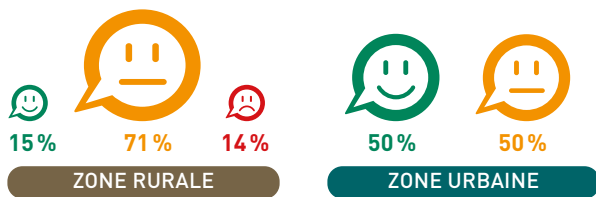
➔ ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (1T2022 / 1T2023)

Un secteur en cours de stabilisation.

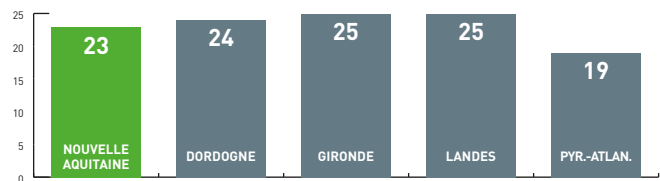
Évolution du chiffre d'affaires du secteur



Le moral des entrepreneurs par zone



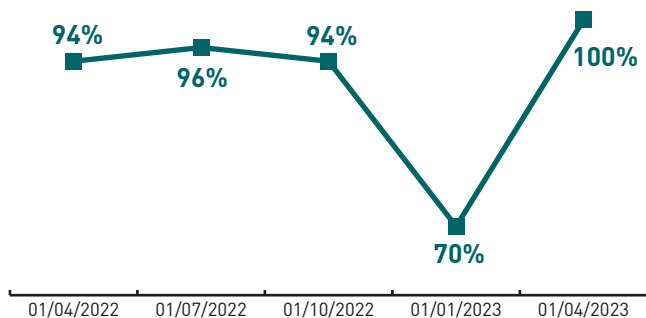
Carnet de commandes par département



➔ TRÉSORERIE

Forte hausse de l'indicateur.

% d'entreprises déclarant une trésorerie positive

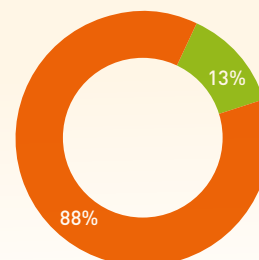


Quelles sont les principales difficultés rencontrées par votre entreprise du fait de la crise sanitaire ?



Envisagez-vous de réaliser des investissements au 2^e trimestre 2023 ?

Oui Non



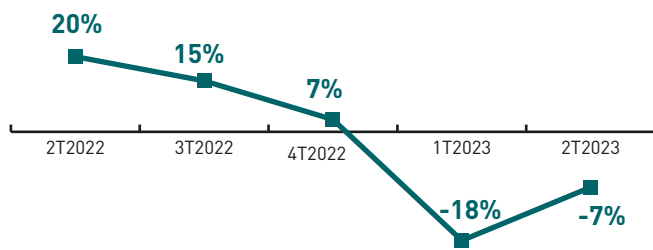
ÉLECTRICITÉ

Une situation économique dégradée

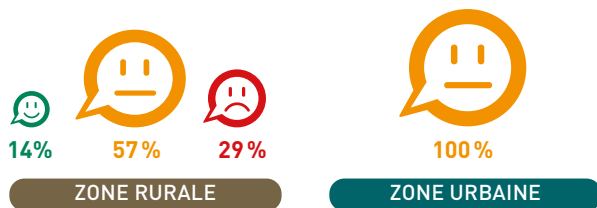
VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Des chefs d'entreprise indécis.

Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)



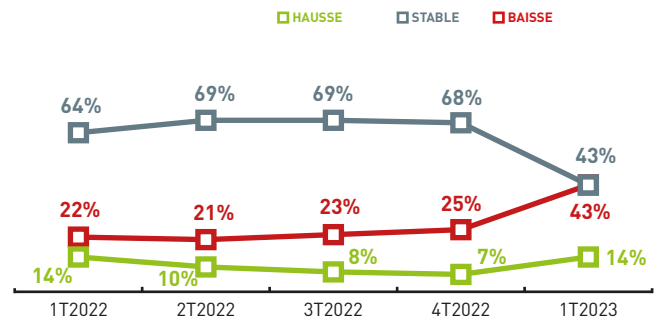
Le moral des entrepreneurs par zone



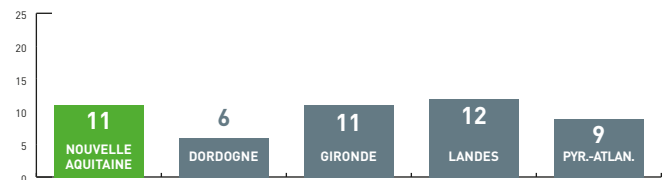
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (1T2022 / 1T2023)

Une baisse du volume d'activité.

Évolution du chiffre d'affaires du secteur
En Aquitaine



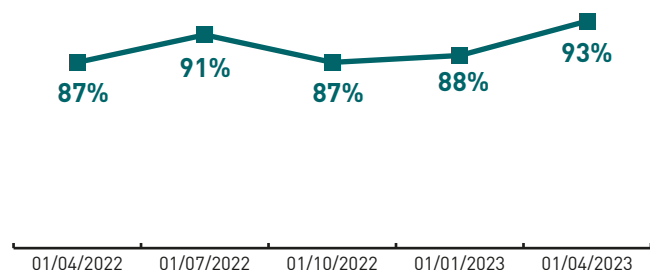
Carnet de commandes par département



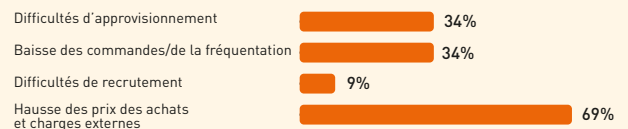
TRÉSORERIE

Hausse de l'indicateur.

% d'entreprises déclarant une trésorerie positive

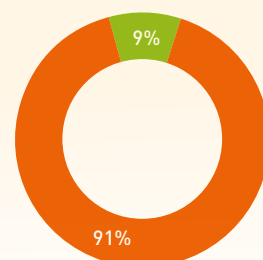


Quelles sont les principales difficultés rencontrées par votre entreprise du fait de la crise sanitaire ?



Envisagez-vous de réaliser des investissements au 2^e trimestre 2023 ?

Oui Non



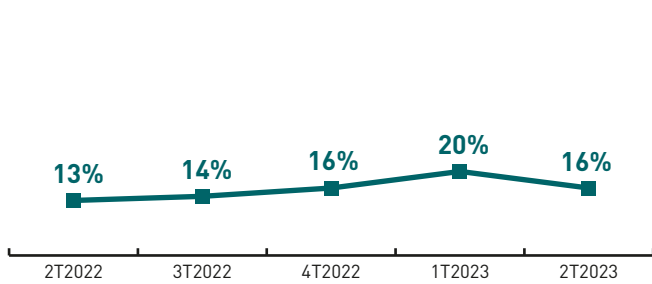
PLOMBERIE

→ Une situation économique stable

→ VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Statu quo.

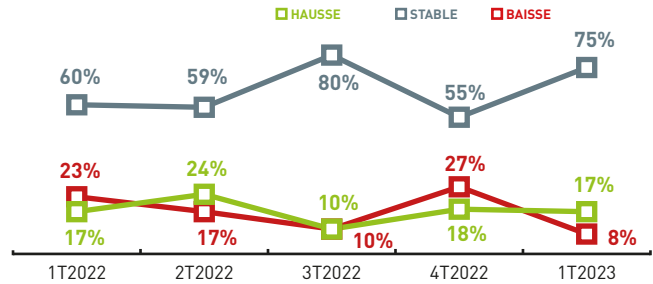
Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)



→ ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (1T2022 / 1T2023)

Une activité économique qui se stabilise.

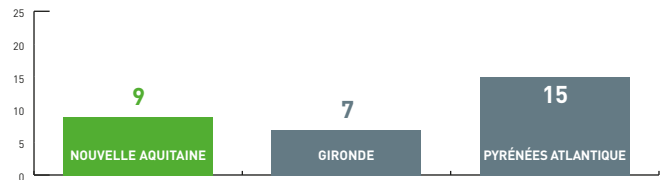
Évolution du chiffre d'affaires du secteur



Le moral des entrepreneurs par zone



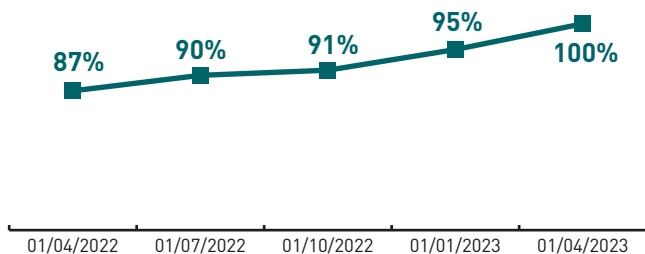
Carnet de commandes par département



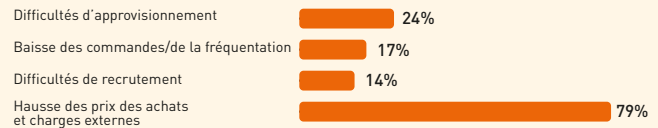
→ TRÉSORERIE

Un indicateur au plus haut.

% d'entreprises déclarant une trésorerie positive

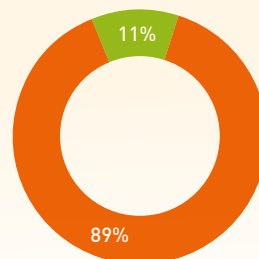


Quelles sont les principales difficultés rencontrées par votre entreprise du fait de la crise sanitaire ?



Envisagez-vous de réaliser des investissements au 2^e trimestre 2023 ?

— Oui — Non



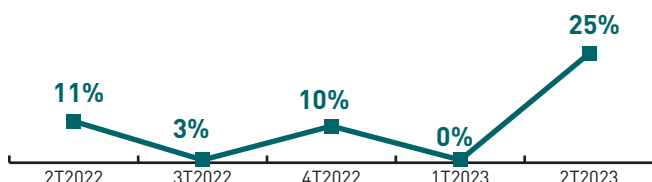
MENUISERIE

➔ Une légère hausse du niveau d'activité

➔ VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Un regain d'optimisme.

Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)

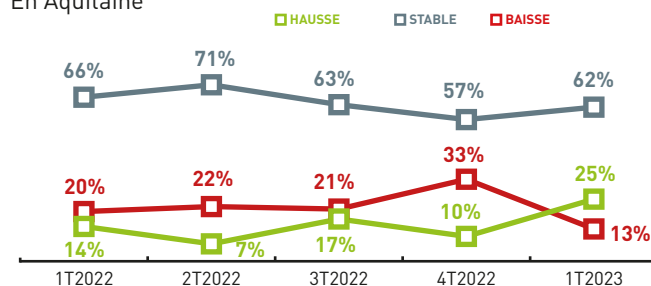


➔ ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (1T2022 / 1T2023)

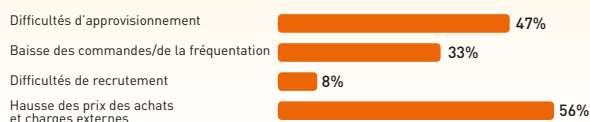
Un secteur en expansion.

Évolution du chiffre d'affaires du secteur

En Aquitaine

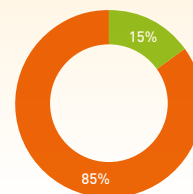


Quelles sont les principales difficultés rencontrées par votre entreprise du fait de la crise sanitaire ?



Envisagez-vous de réaliser des investissements au 2^e trimestre 2023 ?

Oui
Non



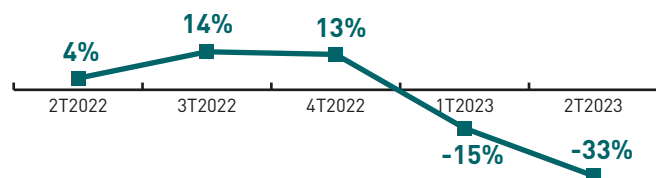
CARRELAGE

➔ Une situation économique dégradée

➔ VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Un indicateur en forte baisse.

Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)

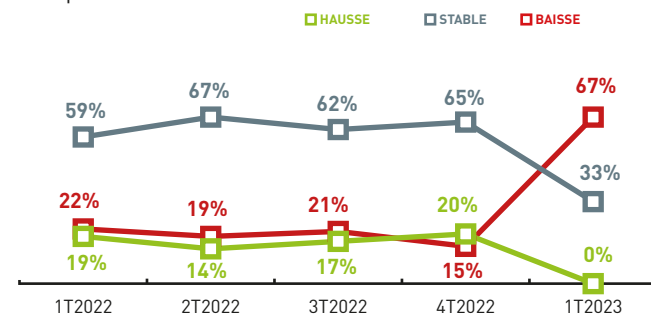


➔ ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (1T2022 / 1T2023)

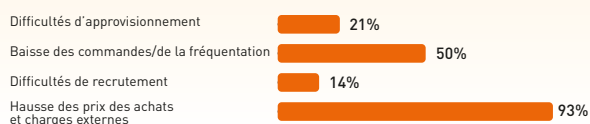
Un ralentissement marqué de l'activité.

Évolution du chiffre d'affaires du secteur

En Aquitaine

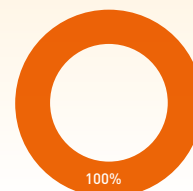


Quelles sont les principales difficultés rencontrées par votre entreprise du fait de la crise sanitaire ?



Envisagez-vous de réaliser des investissements au 2^e trimestre 2023 ?

Oui
Non



PLÂTRERIE

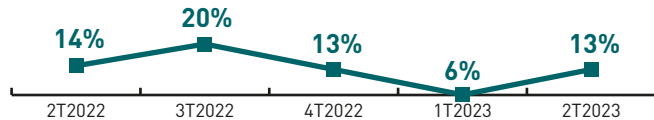
Une situation économique dégradée

VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Un déclin de l'optimisme.

Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)

En Aquitaine

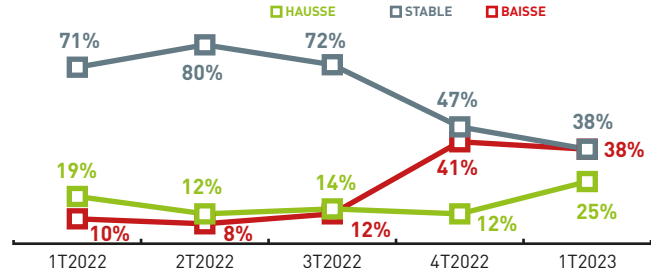


ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (1T2022 / 1T2023)

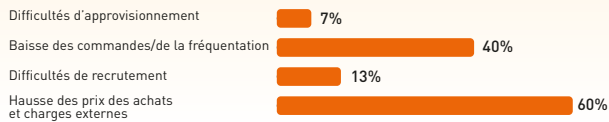
Une stabilisation de l'activité.

Évolution du chiffre d'affaires du secteur

En Aquitaine

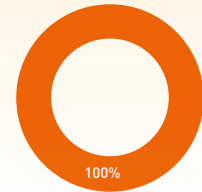


Quelles sont les principales difficultés rencontrées par votre entreprise du fait de la crise sanitaire ?



Envisagez-vous de réaliser des investissements au 2^e trimestre 2023 ?

Oui
Non



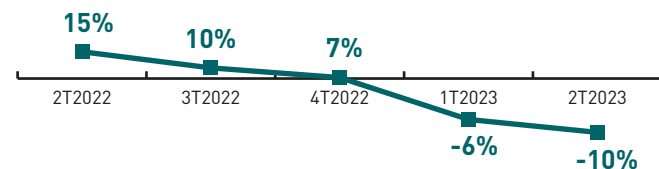
PEINTURE

Une situation économique dégradée

VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Déclin de l'indicateur.

Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)

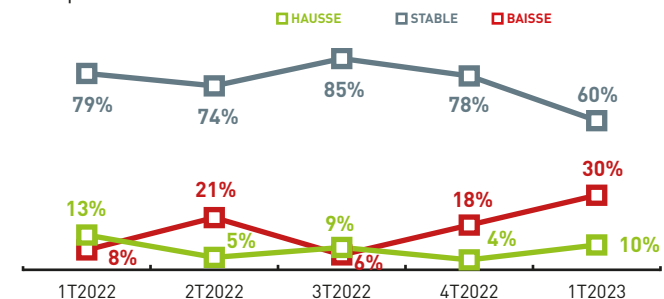


ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (1T2022 / 1T2023)

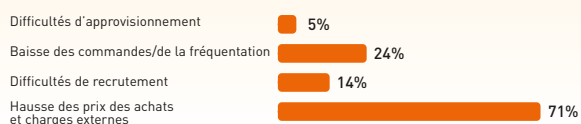
Un niveau d'activité en baisse.

Évolution du chiffre d'affaires du secteur

En Aquitaine

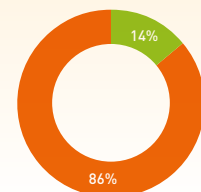


Quelles sont les principales difficultés rencontrées par votre entreprise du fait de la crise sanitaire ?



Envisagez-vous de réaliser des investissements au 2^e trimestre 2023 ?

Oui
Non



ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ : quels dispositifs de soutien ?

Depuis 2020, la vie des entreprises n'a pas été un long fleuve tranquille. Guerre en Ukraine, pénuries des matières premières, inflation et crise énergétique ont succédé à la pandémie alors même que les aides publiques ont baissé progressivement et que beaucoup doivent désormais rembourser les prêts garantis par l'État contractés durant la crise Covid. Dans ce contexte, de nombreux dirigeants se retrouvent aujourd'hui en difficulté et ont un peu de mal à s'y retrouver dans le panel d'aides proposées. Dans ce nouveau numéro, votre Observatoire du bâtiment fait donc un tour d'horizon des principaux dispositifs et interlocuteurs vers lesquels les entreprises fragilisées peuvent se tourner.

Ce n'est pas le « mur de faillites » redouté par certains au début de la crise sanitaire. Pour autant, les défaillances d'entreprises qui étaient déjà en hausse l'an dernier, s'accroissent en 2023. Selon la dernière étude du cabinet Altares, 14 317 défaillances ont été dénombrées au 1^{er} trimestre 2023 en France, soit un bond de 43,6% par rapport à la même période il y a un an. « Les défaillances rattrapent désormais leur niveau d'avant crise alors même que nous n'avons pas encore connaissance du nombre d'assignations à venir de l'Urssaf. La situation est donc inquiétante d'autant plus que les demandes de liquidation directe sont relativement importantes », confie Marc Salaün, vice-président du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Des défaillances qui touchent non seulement les TPE mais aussi désormais les PME et ETI. « On ressent une vraie fatigue psychologique du côté des dirigeants après les années Covid car les difficultés s'enchaînent et la situation est devenue difficilement supportable, sans parler des problèmes de recrutement qu'ils rencontrent ».

Et si jusque-là le secteur de la construction résiste encore par rapport à d'autres filières, les perspectives s'assombrissent. « La vigilance et l'anticipation sont les maîtres mots », assure Marc Salaün. « C'est comme un moteur sans essence. Si on vide totalement le réservoir, on ne redémarre pas. Pour une entreprise c'est pareil. Si on a vidé totalement les caisses avant de venir se mettre sous la protection du Tribunal de commerce, c'est trop tard. Aux premiers signaux d'alerte, il faut agir. C'est une véritable course contre la montre ».

Un conseiller à la sortie de crise

Dans ce contexte, le Gouvernement a annoncé en janvier dernier que le plan d'accompagnement des entreprises à la sortie de la crise était finalement prolongé en 2023. Initialement mis en place en 2021, pour soutenir les entreprises impactées par la crise sanitaire et identifier leurs difficultés, ce plan mobilise l'ensemble des partenaires publics (Urssaf, Banque de France, Chambre de Commerce et d'Industrie, Tribunal de Commerce...) et privés (Fédérations professionnelles), afin de proposer des solutions adaptées à chacun et notamment aux TPE et PME, dont la trésorerie est particulièrement affectée par la crise énergétique.

Pour déployer ce plan, un conseiller à la sortie de crise a été désigné dans chaque département⁽¹⁾, afin de proposer une solution adaptée et opérationnelle à l'entreprise en difficulté. Véritable point d'accueil et d'orientation unique, il coordonne en toute confidentialité l'intervention de l'ensemble des acteurs et oriente les dirigeants vers les interlocuteurs et les dispositifs adaptés à leurs besoins : prêt de l'État, aménagement des dettes sociales et fiscales, soutien des services de la médiation du crédit de la Banque de France, orientation vers les nouvelles procédures de sortie de crise mises en œuvre par les tribunaux de commerce...

Un réseau d'acteurs et de services est ainsi à disposition des dirigeants pour trouver des leviers financiers, économiques, des solutions en ressources humaines ou pour répondre aux besoins d'écoute, d'analyse et d'orientation. Tous ont un rôle actif dans la détection des difficultés le plus en amont possible ; la plupart ont mis en place des outils pour vérifier la bonne santé de l'entreprise et les accompagner le cas échéant⁽²⁾. « À la première alerte, il faut réagir car si les procédures sont mises en œuvre en temps voulu, elles permettent à l'entreprise d'avoir une chance de rebondir », insiste Marc Salaün.

Tribunal de commerce : prévenir les difficultés

Des leviers préventifs, amiables et curatifs existent aussi. C'est le cas de la Cellule Prévention du Tribunal de commerce dont le rôle est d'échanger confidentiellement avec les entrepreneurs que le tribunal convoque sur la base d'indicateurs concrets ou sur demande du chef d'entreprise, afin de poser leurs problèmes et de réfléchir à l'éventail des solutions. « Pour le chef d'entreprise, faire appel au Tribunal de Commerce, c'est souvent synonyme d'échec et de liquidation judiciaire et il se sent honteux. Du coup, trop souvent, il vient nous voir quand il n'a plus le choix, au dernier moment. Alors que nous sommes avant tout là pour l'accompagner vers un maintien pérenne de son activité ».

Le Tribunal dispose aussi de procédures amiables et confidentielles ouvertes à la demande des dirigeants comme le mandat Ad Hoc ou la Conciliation Judiciaire, afin de parvenir à régler les difficultés avec l'aide d'un spécialiste, comme par exemple l'obtention d'un moratoire avec des créanciers. « Souvent ces procédures permettent de remettre l'entreprise sur les rails ». Il existe également des procédures collectives comme la Sauvegarde ou le Redressement Judiciaire, des procédures qui, à la demande du dirigeant, permettent de geler les dettes et d'engager la réorganisation de l'entreprise ou le redressement judiciaire afin de poursuivre l'activité, maintenir l'emploi et à terme apurer le passif. Enfin, quand le redressement de l'entreprise est devenu impossible, la liquidation judiciaire revient à cesser l'activité.

« Il faut rester optimiste, il y a des solutions en cas de difficulté et des moyens de s'en sortir. La condition, c'est d'anticiper de manière à prendre des mesures de restructuration au plus tôt avant que la pérennité de l'entreprise ne soit compromise ».

(1) Un numéro unique (0806 000 245) pour renseigner les entreprises en difficulté et les orienter vers un conseiller départemental à la sortie de crise.

(2) En Gironde, le site « quipeutaidermaboite.fr », conçu avec l'ensemble des structures et des experts opérant dans la prévention des difficultés et coordonné par la CCI Bordeaux Gironde, permet d'informer et d'orienter les entreprises.

Organismes de gestion ayant participé ce trimestre à la collecte des informations



OMEGA² (Pyrénées-Atlantiques - Landes)
• 49 avenue Trespoey
CS19137 - 64052 Pau Cedex 9
Tél. 05 58 30 85 60
• 50 rue Denis Papin - BP 7
40991 Saint-Paul-lès-Dax Cedex
Mail : contact@omega2.fr
Site : www.omega2.fr



CEGAL (Gironde)
66 rue Jules FAVRE
33500 Libourne
Tél. 05 57 51 99 61
Mail : cegal33@wanadoo.fr
Site : www.cegal.info



CECOGEB (Gironde)
21 rue Esmangard - CS 62036
33088 Bordeaux Cedex
Tél. 05 57 14 27 10
Mail : infos@cecogeb.fr
Site : www.cecogeb.fr



CEGECOB (Pyrénées-Atlantiques)
10 allée des Bois de Florence
CS 20334 - 64603 Anglet Cedex
Tél. 05 59 03 25 25
Mail : contact@cegecoba.com
Site : www.cegecoba.com